



MAIRIE DE SAINT ALBIN DE VAULSERRE 38480

DEPARTEMENT DE L'ISERE
ARRONDISSEMENT DE LA TOUR DU PIN

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mardi 12 mars 2024

2024-03-02

L'an deux mille vingt-quatre et le mardi douze mars à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Saint Albin de Vaulserre, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances.

Présidence : Cédric Milani, Maire
Présents : Marc Rochet, Karine Mollier, Gilbert Longo adjoints
Fabien Gallice, Christian Girard-Cusin, Estelle Milani, conseillers,
Absent excusé et représenté Maryline Rivollet (représentée par Fabien GALLICE) Léa Mollier, (représentée par Karine MOLLIER)
Absent excusé et non représenté :
Secrétaire de séance : Karine Mollier

Date de la convocation : 28 février 2024
Nombre de conseillers en exercice : 9
Nombre de conseillers présents : 7

Délibération rendue exécutoire
après publication le :
et dépôt en préfecture le :

Objet : Délibération Présentation et vote du budget primitif 2024

Monsieur le maire présente le projet du budget primitif pour l'année 2024 dont les sections s'équilibrent ainsi après avoir demandé au conseil d'affecter les résultats 2023 au budget 2024 :

Fonctionnement		Investissement	
Dépenses fonctionnement 2024	273 890,33 €	Dépenses réelles 2024	690 481,43 €
virement à la section investissement	262 162,93 €	restes à réaliser	0,00 €
Total dépenses	536 053,26 €	Total	690 481,43 €
		déficit 2024 ligne 001	66 605,77 €
		Total dépenses	757 087,20 €
Recettes 2024	273 431,00 €	Recettes réelles	428 318,50 €
		Affectation au compte 1068	66 605,77 €
Résultat 2023	262 622,26 €	Virement de la section fonctionnement	262 162,93 €
Total recettes	536 053,26 €	Total recettes	757 087,20 €
		virement de la section fonctionnement	262 162,93 €

Les membres du Conseil après en avoir délibéré décident à l'unanimité de voter le budget primitif pour l'année 2024.

Ainsi fait et délibéré le jour susdit, au registre sont les signatures.

A St Albin de Vaulserre,
Le 12 mars 2024.

Secrétaire de Séance
Karine MOLLIER

Maire,
Cédric Milani

